



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-18-0720 du 06/06/2018

Arrêté du 28 mars 2018

ARRETE RAPPORTANT ET PORTANT NOMINATION A TITRE PERSONNEL D'UNE INSPECTRICE
DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, DE CLASSE NORMALE A LA HORS CLASSE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte et porte nomination à titre personnel d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, de classe normale à la hors classe.

Date d'application : 01/05/2018

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT NOMINATION À TITRE PERSONNEL D'UNE INSPECTRICE
DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, DE CLASSE NORMALE À LA HORS CLASSE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT NOMINATION À TITRE PERSONNEL D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,
DE CLASSE NORMALE À LA HORS CLASSE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action et des Comptes Publics

ARRÊTÉ :

Rapportant et portant nomination à titre personnel d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, de classe normale à la hors classe

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des Finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu les avis émis par la commission administrative paritaire n° 3 du 18 octobre 2017 portant nomination à titre personnel d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques de classe normale à la hors classe ;
- Vu l'arrêté du 23 octobre 2017 portant nomination à titre personnel d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques de classe normale ;
- Vu la demande de l'intéressée ;



ARRÊTE :

Article premier : sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 23 octobre 2017, en tant qu'elles concernent Mme Anne-Marie CACAUD.

Ancienne situation			Nouvelle situation	
Agent Matricule	Affectation	Grade-Echelon Prise de rang	Grade-Echelon reclassement Prise de rang	Date d'effet
Mme Anne-Marie CACAUD MAT : 142399	Direction nationale d'enquêtes fiscales Expert - Emploi administratif Pantin	IDIVCN4 01/12/2015	IDIV FIP HORS CL 2ème échelon à titre personnel - Date de prise de rang : 01/12/2015	01/01/2018

Article 2 : l'inspectrice divisionnaire des Finances publiques, de classe normale, dont le nom suit, sera nommée inspectrice divisionnaire des Finances publiques hors classe à titre personnel dans les conditions ci-après indiquées :

Ancienne situation			Nouvelle situation		
Agent Matricule	Affectation	Grade-Echelon Prise de rang	Affectation	Grade-Echelon reclassement Prise de rang	Date d'effet
Mme Anne-Marie CACAUD MAT : 142399	Direction nationale d'enquêtes fiscales Expert - Emploi administratif Pantin	IDIV FIP CN 4ème échelon 01/12/2015	Direction nationale d'enquêtes fiscales Expert - Emploi administratif Pantin	IDIV FIP HORS CL 2ème échelon à titre personnel 01/12/2015 IDIV FIP HORS CL 3ème échelon à titre personnel 01/05/2018	01/05/2018 01/05/2018

Article 3 : les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 28 MARS 2018

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN



BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756